Myrelis

Société à Responsabilité Limitée au capital de 25.000 €
Siège social : 134, boulevard de Clichy 75018 Paris
R.C.S. Paris 950 742 262

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 8 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à 19 heures, Monsieur Arthur WEISGERBER, propriétaire des vingt cinq mille (25 000) actions de 1 €uro composant le capital social de la société MYRELIS et donc associé unique de ladite société, cumulant cette qualité avec celle de Président de cette société,
a préalablement au vote des décisions relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025, exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société MYRELIS, Monsieur Arthur WEISGERBER, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025 sur les opérations dudit exercice.

Il expose l'ordre du jour de la présente assemblée :

Ordre du jour ordinaire :
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Nouveau Code de Commerce,
- Pouvoirs pour les dépôts et formalités légales.

Ordre du jour extraordinaire :
- Décision de poursuite de l'activité de la société malgré la perte constatée.

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

EN LA FORME ORDINAIRE :

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 établis par ses soins ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique constate que lesdits comptes sociaux ne contiennent pas de dépenses non déductibles fiscalement, au regard des dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts.

En conséquence, il est donné au Président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 25.494,00 € comme suit :

Résultat de l'exercice	:	-25.494,00 €
Autres réserves	:	4.491,52 €
Report à nouveau	:	0 €
Affectation à la réserve légale	:	0 €
Affectation au poste "Autres réserves"	:	-4.491,52 €
Affectation au report à nouveau	:	-21.002,48 €
Nouveau poste "Autres réserves"	:	0 €
Nouveau report à nouveau	:	-21.002,48 €

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'associé unique constate l'absence de conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Nouveau Code de Commerce au cours de l'exercice et en prend acte purement et simplement.

EN LA FORME EXTRAORDINAIRE :

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'associé unique, après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes arrêtés au 30 juin 2025, et après avoir constaté que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu de dissoudre la société de manière anticipée.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Arthur WEISGERBER
Président et associé unique

N° 15948 * 03 1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise	SAS MYRELIS	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	134 Boulevard De Clichy, 75018 Paris	

SIRET 95074226200039

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 16

ACTIF				Brut	Amortissements – Provisions	Exercice N clos le 30-06-2025 Net
				1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisation incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	73 825	016 15 860	57 965
	Immobilisations corporelles *		028	2 484	030 1 184	1 300
	Immobilisations financières * (1)		040	420	042	420
	Total I (5)		044	**76 729**	048 **17 044**	**59 685**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	7 506	074	7 506
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	21 312	086	21 312
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	**28 818**	098	**28 818**
	Total général (I + II)		110	**105 548**	112 **17 044**	**88 504**

PASSIF					Exercice N NET
					1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	25 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	236
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132	4 492
	Report à nouveaux			134	
	Résultat de l'exercice			136	(25 494)
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
			Total I	142	**4 234**
Provisions pour risques et charges			**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	30 240
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169 2	172	7 621
	Compte courant d'associés			173	46 410
	Autres Dettes			175	
	Produits constatés d'avance			174	
			Total III	176	**84 270**
			Total général (I + II + III)	180	**88 504**

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise : SAS MYRELIS			Néant ☐ *
				Exercice N clos le
A - RÉSULTAT COMPTABLE	Formulaire déposé au titre de l'IR	018		30-06-2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
	Production vendue	Biens			215		214		
		Services *			217		218	46 684	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230	50	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	**46 734**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : -mobilier : -immobilier :)						242	47 275	
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243	628	244	1 386	
	Rémunérations du personnel *						250	6 483	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	5 138	
	Dotations aux amortissements *		dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 255) 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254	11 662	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	285	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
	Total des charges d'exploitation (II)						264	**72 228**	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							270	**(25 494)**	
Produits financiers (III)	280			**Charges financières (V)**			294		
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	**(25 494)**	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	**25 494**	

RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	285		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies et octies A)	987			342	
				JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		France Ruralités Revitalisation (FRR) – art.44 quindecies A	181				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont Divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2						352		354	**25 209**
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables (€) dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2						370		372	**25 209**

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD